



SYNDICAT FRANCIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

PARIS 21 LOUVRE PDC



décembre 2015

NOUS AVONS LE DROIT À UNE COMPENSATION !

La poste nous avait promis que nous arriverions dans des locaux tous aménagés. La réalité a été bien différente. Travaux, perceuse, poussière, échelle sont le quotidien de tous les jours. Nous demandons donc une compensation pour les nuisances subies, en contradiction avec ce que nous avait promis la Poste

COMMISSION DE SUIVI

Dans l'accord était prévue une commission de suivi dans les 15 jours suivant le déménagement. Aujourd'hui elle ne s'est pas encore réunie. Par ce tract, nous en faisons la demande.



CFDT SF3C
23 rue d'Alleray 75015 Paris
01 40 29 82 00
www.cfdtsf3c.org

Nous sommes depuis 4 semaines dans les nouveaux locaux d'Aboukir. Dire que les conditions de travail ne sont pas satisfaisantes est en dessous de la réalité. Comme toutes les organisations syndicales, la CFDT refuse les conditions de travail subit par les agents de Paris 21 PDC. Malheureusement nos demandes apportent souvent plus de questions que de réponses !

■ CE QUE NOUS VOULONS SAVOIR ENTRE AUTRE :

Cette liste à la Prévert n'est pas exhaustive. C'est à vous, en lien avec votre représentant au CHS, de la compléter :

- ▶ Le flocage apposé au plafond est-il vraiment sans action sur la santé ?
- ▶ Le travail en sous-sol est-il conforme au droit du travail ?
- ▶ Quelle réponse sera apportée face au manque de place des véhicules pour leur chargement et déchargement ?
- ▶ Comment partir en distribution si l'ascenseur de sortie est en panne ?

■ CE DONT NOUS SOMMES SÛR !

Il n'est pas nécessaire d'être médecin pour voir l'impact et les conséquences du déménagement sur les collègues !

Les congés de maladie sont en augmentation. La nervosité entre agents est perceptible au sous-sol. Enfin de nombreux agents nous signalent leur mal être.

Ne demandez pas à un collègue « si cela va », il répondrait : « Tu te moques de moi ? » C'est la preuve qu'en dehors de l'application du seul droit du travail, il y a beaucoup à faire pour sortir du « mal vivre des agents »

■ RESTER SUR LE SITE ?

Au vu des interrogations portées ci-dessus, la question du maintien sur le site se pose. La CFDT n'a pas la réponse. Nous savons en revanche que nous ne souhaitons pas partir au-delà du périphérique ! En même temps, nous attendons des conditions de travail conformes au droit du travail. A la Poste de faire le nécessaire pour sortir de la situation actuelle et de répondre aux différentes demandes.

AVEC VOUS, CONTINUONS À AGIR POUR DU CONCRET

Vous pouvez contacter la CFDT :

Jean Patrick Hanoun à Paris 21
et le responsable CFDT :
Edgard Aberlé permanent syndical :
edgard.aberle@laposte.net

